

pas propre pour les arbres fruitiers, il y a de toute sorte de bois melangez.

La seigneurie du platon Ste Croix appartient aux dames urselines de Quebec, la plupart des terres y sont fort hautes, mediocrement bonnes, Les terres en cultures y produisent de bon grain, mais non pas en abondances comme ailleurs. Les legumes y viennent mie.ux particulierement les lin et chanvre, la pesche a languille y est plus abondante qua tout au. endroit, il y a toute sorte de bois melangez qu'ils commercent a la ville.

La seigneurie de Choret appartient au seigneur de ce nom laboureur, Les terres y sont fort hautes en esgard au fleuve, mais assez unies, il ny a que tres peut de terres en cultures qui produisent de tres bon grain et legumes, Mais peux propres pour les arbres fruitiers qui ne viennent point sur les terres fortes et argilleuses, la pesche a languille s'y fait mais non pas abondamment, il y a des bois de toutes especes qu'ils commercent a Quebec.

La seigneurie de Maranda appartient aux heritiers de ce nom laboueurs Les terres et les bois y sont de mesme qualité qu'a celle de Choret et ont le mesme commerce.

La seigneurie de Villieu releve de la paroisse St Nicolas. Elle appartient a Mr Le Gardeur cap ne dans les troupes, Les terres y sont fort elevées neantmoins tres unies ou il faut faire des fossez pour les asseicher par ce moyent elles produisent toutes sortes de grains et legumes et paccages pour les bestiaux, la pesche a languille et au saumon s'y fait, Elle contient de toutes sortes de bois particulierement de chauffage quils vendent a Quebec.

La seigneurie de Lauzon (1) appartient a Mr Duplessis commis de Mr. le Tresorier general de la marine. Elle est divisée en deux paroisses que le Saut de la Chaudiere separe. Elles sont desservies par des prestres du Seminaire de Quebec, la paroisse St Nicolas est celle d'en haut qui n'est pas si nombreuse en habitans que celle d'en bas, parce que le long du fleuve se ne sont que rochers tres haut et impraticables et beaucoup de terrez en arriere fief sous le peut de terre qui est en culture sont assez fertilles en toutes sortes de grains et legumes, dans

---

(1) Haute, moyenne et basse justice exercée par le Sr Barbel notaire royal.